



Syndicat des Ecoles du Bocage

Place de la Mairie

77940 THOURY-FERROTTE

Elus en service : 6

Présents : 5

Pouvoirs : 0

Votes : 5

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU 25 SEPTEMBRE 2019

Le 25 septembre 2019 à 18h en la Mairie de Thoury-Ferrottes se sont réunis les membres du Conseil Syndical, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Yves ROY, Président, remise et affichée le 16 septembre 2019.

Etaient présents : Francis LARGILLIERE, Joëlle LE DORNER, Gabriel GOLDSTEIN, Nadine DESBORDES et Yves ROY

Etait excusé : Benoit SAVARY

Secrétaire de séance : Gabriel GOLDSTEIN

Monsieur le Président propose d'approuver le compte-rendu du précédent conseil syndical qui s'est tenu le 10 avril 2019, Monsieur le Président passe la parole aux élus.

Le conseil syndical, à l'unanimité des conseillers présents ou représentés, approuve le procès-verbal de la réunion du 10 avril 2019

1. Point sur la rentrée scolaire 2019

REPARTITION DES CLASSES :

Classes	PS / GS	MS	GS / CP	CP / CE2	CE1	CE2 / CM1	CM1 / CM2
	14 / 7	25	11 / 8	14 / 14	22	12 / 9	7 / 20
Total	21	25	19	28	22	21	27

EFFECTIS A LA CANTINE :

service	Lundi 02	Mardi 03	Jeudi 05	Vend 06	Lundi 09	Mardi 10	Jeudi 12	Vend 13	Lundi 16	Mardi 17	Jeudi 19	Vend 20	Lundi 23	Mardi 24	Jeudi 26	Vend 27
Dormelles	20	23	33	31	29	35	38	34	33	37	37	33	30	36	39	35
Flagy	31	35	39	35	36	38	44	39	38	43	42	36	36	39	42	36
Total 1er	51	58	72	66	65	73	82	73	71	80	79	69	66	75	81	71
Thoury	26	29	35	34	34	34	36	33	32	35	35	32	34	35	36	34
Total 2ème																
Personnel	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
TOTAL	84	94	114	105	106	114	125	113	110	122	121	108	107	114	124	112

Nouvelles dispositions à la cantine :

Pour des raisons de places, le syndicat a dû équiper la cantine de tables, chaises et couverts supplémentaires.

Il a été établi un devis chez Manutan collectivités, celui-ci s'élève à 1980.24 TTC euros.

Approbation :

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

Tél : 06.49.40.67.61

sivu.ecolesdubocage@orange.fr

Accueil Public : Mercredi de 9h à 12h jeudi de 14h à 17h et le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h00



Syndicat des Ecoles du Bocage

Place de la Mairie

77940 THOURY-FERROTTE

GARDERIE DU MOIS DE SEPTEMBRE 2019

GARDERIE DORMELLES : Sylvie et Paméla

garderie	02	03	05	06	09	10	12	13	16	17	19	20
Dormelles matin	2	13	15	17	19	17	18	13	24	21	15	17
Dormelles soir	3	6	9	4	13	11	12	5	9	15	13	4
TOTAL	5	19	24	21	32	28	30	18	33	36	28	21

GARDERIE FLAGY : Sylviane et Frédérique (Sylviane jusqu'à 18h)

garderie	02	03	05	06	09	10	12	13	16	17	19	20
Flagy matin		1	1	1		1	1	1		1	1	1
Flagy soir	12	9	12	9	14	15	18	11	12	18	15	12
TOTAL	12	10	13	10	14	16	19	12	12	19	16	13

2. Contrat photocopieur

Le copieur de l'école de Dormelles en location arrive en fin de contrat et les copieurs des écoles de Thoury-Ferrottes et Flagy sont obsolètes. Il a été demandé à la société ESUS un devis pour trois copieurs.

Il est donc proposé au conseil syndical de retenir la société Esus pour la fourniture de trois copieurs KYOCERA 3212 CI X3 neufs pour un montant de 459 € HT par trimestre de 0.0065 € par impression noir et blanc, pour une durée de location de 21 trimestres.

Il est demandé au conseil syndical d'accepter les termes du contrat et d'autoriser Monsieur le Président à signer le contrat avec la société Esus.

Approbation : Pour : 5 Contre : 0 Abstention : 0

3. Attribution N.B.I et modification du temps de travail

Modification du temps de travail d'un Adjoint Technique territorial

Monsieur Yves ROY, Président du Syndicat des écoles du Bocage propose au conseil syndical de modifier l'horaire hebdomadaire d'un adjoint technique du syndicat.

Le poste d'Adjoint technique territorial créé pour 16h15 passe donc à 18h07 à compter du 1^{er} octobre 2019

Attribution N.B.I.

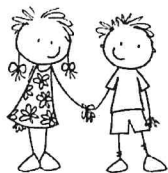
Considérant que l'intéressée exerce les fonctions de régisseur d'avances, de dépenses ou de recettes, l'agent peut prétendre à la N.B.I.

Approbation : Pour : 5 Contre : 0 Abstention : 0

Tél : 06.49.40.67.61

sivu.ecolesdubocage@orange.fr

Accueil Public : Mercredi de 9h à 12h jeudi de 14h à 17h et le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h00



Syndicat des Ecoles du Bocage

Place de la Mairie

77940 THOURY-FERROTTE

Questions diverses :

Monsieur Francis LARGILLIERE, Maire de Dormelles, expose le problème rencontré avec les transports scolaires.

Suite à des travaux effectués devant la mairie, pour la sécurité des enfants à la montée et descente des transports, le maire avait demandé que les bus s'arrêtent du bon côté de l'école. Le président a solutionné le problème avec le responsable d'exploitation de la Société Transdev.

Madame Nadine DESBORDES, élue de Flagy, demande que la sortie de la garderie de Flagy soit faite par la rue de la Croix Saint Marc.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 45.